

M. LAFOND Jean-Marie
 Directeur de l'Environnement
 BPL1
 98849 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 19 décembre 2016

No Réf. : 357-2016 /MB/FD

Objet : Elimination des *Phragmites Australis* de la station d'épuration de Rivière-Salée

Affaire suivie par :

Monsieur le Directeur,

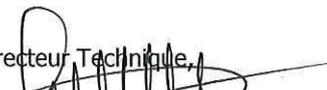
Suite à notre réunion avec vos services le 20 octobre 2016, nous avons bien entrepris les démarches pour l'élimination des repousses de *Phragmites Australis* sur les lits de rhizocompostage.

Je vous joins notre procédure et planification des différentes opérations.

La reprise des essais de rhizocompostage et le choix des espèces vous seront communiqués ultérieurement.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Technique,



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 22 DEC. 2016									
direction	N° 10940									
de	Dir.	CE	CE	CE	SGN	SAF	SICED	SCBT	PPRI	PZF
l'environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement	de l'Environnement
AFFECTÉ							✓			
COPIE										
OBSERVATIONS	VN-26/12 BICPE									

Copie à Mme.

DGST, Ville de Nouméa

PROCEDURE D'ELIMINATION DES LITS DE RHIZOCOMPOSTAGE CONTENANT DU *PHRAGMITES AUSTRALIS*

ACTION	COMMENTAIRES	DELAI
Coupe des plantes sur les lits	Les <i>P. Australis</i> ne sont pas en période de floraison	Semaine 51
Transfert des matériaux (boue sèche, déchets de coupe et structure de base) dans des bennes bâchées	A l'aide d'une pelle et finition manuelle.	Semaine 52-01
Evacuation des bennes vers l'ISD de Gadji		Semaine 52-01
Mise au chômage des lits pendant 3 mois	Observation des éventuelles repousses	1 ^{er} trimestre 2017